

Délibération du Conseil d'Administration N°2025-123-10
Séance du 4 décembre 2025

Modalités de la formation DEP 3 de la formation paysage en apprentissage

Vu la délibération n° 2025-118-2 du Conseil d'administration du 6 février 2025 relative à la mise en place de la formation par apprentissage en architecture et en paysage

Vu l'avis de la Commission des Formations et de la Vie Etudiante du 13 novembre 2025 ;

Le conseil d'administration

DÉLIBÈRE

Article I.

Les modalités de la formation DEP3 de la formation paysage en apprentissage sont adoptés selon les fiches annexées :

- Articulation du programme pédagogique DEP3 en Blocs de Compétences
- Organisation des UE validées dans le cadre de la formation en apprentissage
- Rythme et alternance

Article II.

La présente délibération est transmise au ministère de la culture et entre en vigueur 15 jours après sa réception, sous réserve qu'il n'y soit pas fait opposition dans ce délai.

Elle est publiée sur le site internet de l'ENSAP Bordeaux, dans l'espace dédié aux actes à caractère réglementaire.

Le président du conseil d'administration

Francis ROL-TANGUY



Adoptée à la majorité des
votes exprimés (18 votants)
Pour : 17
Contre : 0
Abstention: 1

Note explicative sur l'avancement de l'organisation de la formation paysage DEP3 en apprentissage

1. Articulation du programme pédagogique DEP3 en Blocs de Compétences (cf. annexe BC)

Pour rappel, l'objectif des blocs de compétences est de rendre l'évaluation, l'acquisition et la reconnaissance des compétences plus modulaires, progressives et adaptées aux parcours individuels, notamment pour les apprentis. Ils offrent une approche centrée sur la maîtrise opérationnelle plutôt que sur l'accumulation de connaissances théoriques.

2. Organisation des UE validées dans le cadre de la formation en apprentissage (cf. annexe grille pédagogique)

Pour rappel, la formation théorique doit être de 400h pour 1207h en entreprise.

L'objectif a été de cibler les compétences que les apprentis devront acquérir progressivement dans leur entreprise d'accueil. La validation par blocs permet de mesurer l'évolution réelle de l'apprenant et de valoriser immédiatement les compétences maîtrisées.

3. Rythme et alternance (cf annexe des 2 parcours d'alternance proposés)

Deux parcours sont proposés pour laisser les apprentis choisir leur atelier de projet et non pas les cibler directement dans un atelier.

Ces parcours respectent le volume des 400h de formation théorique et le volume des 1207h en entreprise ce qui implique de rallonger l'année scolaire et inclure une soutenance d'apprentissage obligatoire début septembre N+1.

L'organisation du DEP3 en apprentissage est finalisée.

Un retroplanning à compter de janvier 2026 est formalisé pour informer les étudiants DEP2 qui entreront en DEP3 à la rentrée 2026 :

- Des modalités de l'offre en apprentissage ouverte pour 5 à 6 étudiants maximum
- Des modalités de recrutements,
- Des types de structures possibles

Pour rappel, un étudiant candidat à l'apprentissage a la possibilité de trouver un contrat en apprentissage 3 mois avant la date de rentrée et jusqu'à 3 mois après la date de rentrée.

L'enseignant responsable de la formation DEP3 en apprentissage est issu du groupe de travail qui a mené ce chantier avec une charge dédiée de 10h eq TD.

Sa mission consiste à être garant de la formation en alternance, d'en assurer la qualité.

Il vérifie les contrats d'apprentissage pour garantir la structure d'accueil.

Les tuteurs académiques seront choisis et recrutés sur un format Intervenant Extérieur à 48h en dépenses fléchées sur les recettes de l'apprentissage afin de ne pas charger davantage le volume des charges enseignantes de la formation initiale.

Les tuteurs ont obligation de 3 visites par apprenti de 3h eq TD chacune soit un volume de 9h eq TD par apprenti.

Leur mission consiste à accompagner pédagogiquement l'apprenti, à assurer les visites et suivi en entreprise, à participer à l'évaluation (contribuer à l'évaluation des blocs de compétences, analyser les projets, rapports, dossiers ou grilles d'évaluation réalisés en entreprise, valider le mémoire d'apprentissage, participer aux soutenances d'examen).

Focus budget :

Coût formation DEP3 : 7 922,00 € (valeur NPEC fixée par France Compétences)

Pour information coût de formation DEA : 8 895,00€

Nombre étudiants DEP3 : 5

Recettes globales : 39 610,00€

Clé de répartition avec le CFA d'UBM : environ 60% UBM / 40% ENSAP *en cours de finalisation*

Recettes ENSAP : 15 844,00€

Dépenses IE : 9h x 5 étudiants = 45h x 54,69€ = 2 461,05€

UE		Blocs de compétences concernés									Compétences concernées
		BC01	BC02	BC03	BC04	BC05	BC06	BC07	BC08	BC09	
UE9-1	E9-1-1 (3 au choix)	x									- C2: Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine (NIVEAU SUP.)
Théorie et pratique du projet de paysage	Séminaires d'approfondissement		x								- C1: Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
			x								- C2: Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
				x							- C1: Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
				x							- C2: Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.
					x						- C1 :Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
						x					- C1: Collecter et retranscrire les données terrain (NIVEAU SUP)
						x					- C2: Analyser et interpréter les données pour comprendre le site, accéder à la mémoire des lieux, des temps du paysage, ses qualités et ses dynamiques.(NIVEAU SUP)
							x				- C1: Proposer des évolutions possibles en intégrant les enjeux et les dynamiques sociales, économiques et environnementales, et en considérant les besoins des diverses parties prenantes et des usagers
							x				- C2: Traduire des intentions en projet de paysage en articulant les différentes échelles et en intégrant les différentes contraintes. (NIVEAU SUP)
							x				- C6: Développer des modes de représentation au service du projet de paysage sous toutes formes de médiums.
								x			- C3: Identifier les différents acteurs et leur mode d'action sur le paysage.
									x		- C1: Appliquer des protocoles de recherche et développement spécifiques au paysage.
									x		- C4: Produire des données inédites par le projet paysager.
									x		- C6: Élaborer des dispositifs innovants d'expérimentation paysagère.
										x	- C1: Concevoir et animer des dispositifs de médiation autour du projet de paysage.
	E9-1-2 (2 au choix)	x									- C2: Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine (NIVEAU SUP.)
	Projet de paysage : Habiter la terre		x								- C1: Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
			x								- C5: Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.
					x						- C1: Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
						x					- C1: Collecter et retranscrire les données terrain (NIVEAU SUP)
						x					- C2: Analyser et interpréter les données pour comprendre le site, accéder à la mémoire des lieux, des temps du paysage, ses qualités et ses dynamiques. (NIVEAU SUP)
							x				- C1: Proposer des évolutions possibles en intégrant les enjeux et les dynamiques sociales, économiques et environnementales, et en considérant les besoins des diverses parties prenantes et des usagers
							x				- C2: Traduire des intentions en projet de paysage en articulant les différentes échelles et en intégrant les différentes contraintes. (NIVEAU SUP)
							x				- C5: Composer une proposition paysagère en exprimant une écriture artistique et/ou en répondant aux critères techniques de la demande (NIV.SUP)
								x			- C3: Identifier les différents acteurs et leur mode d'action sur le paysage.
UE9-2	E9-2-1		x								- C2: Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Culture et théorie du projet de paysage	Economie générale de la profession de paysagiste 1							x			- C2: Analyser le contexte de gouvernance et des modalités d'interventions à grande échelle (droit des sols, documents de planification et d'urbanisme, documents de gestion et de mise en valeur du patrimoine...).
								x			- C1: Définir un processus de projet à grande échelle (programmation) en intégrant des considérations sociétales, techniques, matérielles, esthétiques ainsi que les normes applicables à cette échelle.
								x			- C3: Identifier les différents acteurs et leur mode d'action sur le paysage.
								x			- C9: Planifier la réalisation et l'économie du projet de paysage.
	E9-2-2										
	Séminaire : PFE et TPER										
UE9-3	E9-3-1										
Travail personnel d'Etude et de Recherche TPER - 2	TPER - Méthodologie										
	E9-3-2		x								- C1: Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
	TPER - Suivi et soutenance		x								- C2: Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
			x								- C3: Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.
				x							- C1: Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
					x						- C1: Collecter et retranscrire les données terrain (NIVEAU SUP)
								x			- C1: Appliquer des protocoles de recherche et développement spécifiques au paysage.
									x		- C2: Formaliser et synthétiser ses résultats de recherche dans le respect des normes scientifiques.
									x		- C3: Contribuer au transfert des connaissances en paysage.
UE10-1	E10-1-1	x									- C2: Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine (NIVEAU SUP.)
Projet de Fin d'Etude PFE	PFE – Définition du sujet et suivi individuel		x								- C5: Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.
						x					- C1: Collecter et retranscrire les données terrain (NIVEAU SUP)
						x					- C2: Analyser et interpréter les données pour comprendre le site, accéder à la mémoire des lieux, des temps du paysage, ses qualités et ses dynamiques (NIVEAU SUP)
						x					- C3: Identifier et problématiser les enjeux du site à toutes les échelles en intégrant les problématiques actuelles climatiques, écologiques, sociales, économiques et en considérant les besoins des diverses parties prenantes (NIVEAU SUP)
							x				- C1: Proposer des évolutions possibles en intégrant les enjeux et les dynamiques sociales, économiques et environnementales, et en considérant les besoins des diverses parties prenantes et des usagers
								x			- C2: Traduire des intentions en projet de paysage en articulant les différentes échelles et en intégrant les différentes contraintes. (NIVEAU SUP)
								x			- C3: Anticiper la faisabilité du projet dès la conception.
									x		- C4: Explorer ses idées de projet par le dessin en recherchant des compositions d'espace adaptées aux enjeux et aux besoins et en mettant en place un processus créatif itératif.(NIV. SUP)
										x	-C5: Composer une proposition paysagère en exprimant une écriture artistique et/ou en répondant aux critères techniques de la demande (NIV. SUP.)
								x			- C3: Identifier les différents acteurs et leur mode d'action sur le paysage.
									x		-C6: Définir une stratégie de gestion des paysages sur le moyen et long terme en intégrant les facteurs naturels et les effets de l'intervention humaine.
									x		- C10: Sélectionner les techniques paysagères et les matériaux appropriés au site.
	E10-1-2	x									- C2: Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine (NIVEAU SUP.)
	PFE – Restitution et Soutenance										
UE10-2	E10-2-1		x								- C2: Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Culture et théorie du projet de paysage - Ouverture	Economie générale de la profession de paysagiste 2							x			- C2: Analyser le contexte de gouvernance et des modalités d'interventions à grande échelle (droit des sols, documents de planification et d'urbanisme, documents de gestion et de mise en valeur du patrimoine...).
								x			- C1: Définir un processus de projet à grande échelle (programmation) en intégrant des considérations sociétales, techniques, matérielles, esthétiques ainsi que les normes applicables à cette échelle.
								x			- C3: Identifier les différents acteurs et leur mode d'action sur le paysage.
	E10-2-2		x								- C1: Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
	Processus de construction de la connaissance et de projet		x								- C2:Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
	E10-2-3										
	Ouverture : workshop, tutorat d'expériences, monitorat d'atelier, investissement dans la vie de l'école, membres des instances (CA, CFVE), participation à une concours, cours dans un organisme extérieur										

SEMESTRE 9 : Expérimentations paysagistes			Modalités					Total heures encadrées	Travail perso	TOTAL	ECTS	Domaines							Coordonnateur de l'enseignement	modalités contrôle 2025-2026				
			Projet	CM	Sém.	TD	Terrain					D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7		contrôle continu	examen	rendu	écrit, dossier	oral, soutenance
UE9-1 Théorie et pratique du projet de paysage	E9-1-1	Séminaire d'approfondissement - 3 choix	50					50	100	150	6	3	1			1	1		DAVASSE / MARLIN / SOULIER	X				
	E9-1-2	Projet de paysage : habiter la terre - 2 choix	120					120	180	300	12	12							MARLIN / SOULIER-LAIZE	X		X		
				170	0	0	0	0	170	280	450	18	15	1	0	0	1	1	0					
UE9-2 Culture et théorie du projet de paysage	E9-2-1	Economie générale de la profession de paysagiste - volet 1		15		20		35	40	75	3			1		1	1		MATTHIEUSSENT Laure	X		X	X	
	E9-2-2	Séminaire : PFE et TPER				6		6	19	25	1				1				VACONSIN Marion	X				
				0	15	0	26	0	41	59	100	4	0	0	1	1	1	1	0					
UE9-3 Travail Personnel d'Etude et de Recherche TPER -2	E9-3-1	TPER - méthodologie de la recherche			20			20	30	50	2							2	DAVASSE Bernard	X				
	E9-3-2	TPER - suivi du mémoire écrit et soutenance orale				60		60	90	150	6						6	DAVASSE Bernard				X	X	
				0	0	20	60	0	80	120	200	8	0	0	0	0	0	8						
Total semestre 9			170	15	20	86	0	291	459	750	30	15	1	1	1	2	2	8						
							vérif	291	vérif	750							30	ECTS						

SEMESTRE 10 : Expérimentations paysagistes			Modalités					Total heures encadrées	Travail perso	TOTAL	ECTS	Domaines							Coordonnateur de l'enseignement	modalités contrôle 2025-2026					
			Projet	CM	Sém.	TD	Terrain					D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7		contrôle continu	examen	rendu	écrit, dossier	oral, soutenance	
UE10-1 Projet de Fin d'Etude PFE	E10-1-1	PFE - définition du sujet et suivi individuel	80					80	145	225	9	9									X			X	
	E10-1-2	PFE - restitution et soutenance	5					5	270	275	11	6	1	1	1	1	1						X		X
			85	0	0	0	0	85	415	500	20	15	1	1	1	1	1	0							
UE10-2 Culture et théorie du projet de paysage — Ouverture	E10-2-1	Economie générale de la profession de paysagiste - volet 2		25		30		55	80	135	6			5			1			MATTHIEUSSENT / VACONSIN	X		X	X	
	E10-2-2	Processus de construction de la connaissance et de projet personnel				15		15	50	65	2						1		1	VACONSIN Marion	X				
	E10-2-3	Ouverture : workshop, tutorat d'expériences, monitorat d'atelier, investissement dans la vie de l'école, membres des instances (CA, CFVE), participation à un concours, cours dans un organisme extérieur				25		25	40	65	2			1			1								
			0	25	0	70	0	95	170	265	10	0	0	6	0	1	2	1							
Total semestre 10			85	25	0	70	0	180	585	765	30	15	1	7	1	2	3	1							
							vérif	180	vérif	765								30	ECTS						

[illegible]

Calendrier universitaire 2026-2027 APPRENTISSAGE Paysage - Parcours 1

				2027																																																							
Septembre		Octobre	Novembre	Décembre	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre																																						
1 Ma	RENTREE	1 Je		1 Di	Toussaint	1 Ma		1 Ve	Jour de l'an	1 Lu		1 Je		1 Sa	Fête du Travail	1 Ma		1 Je		1 Di		1 Me																																					
2 Me		2 Ve		2 Lu		2 Me		2 Sa		2 Ma		2 Ve		2 Di		2 Me		2 Ve		2 Lu		2 Je																																					
3 Je		3 Sa		3 Ma		3 Je		3 Di		3 Me		3 Sa		3 Lu		3 Je		3 Sa		3 Ma		3 Ve	SOUT APP																																				
4 Ve		4 Di		4 Me		4 Ve		4 Lu		4 Je		4 Di		4 Ma		4 Ve		4 Di		4 Me		4 Sa																																					
5 Sa		5 Lu		5 Je		5 Sa		5 Ma		5 Ve		5 Ve		5 Lu		5 Me		5 Sa		5 Lu		5 Je																																					
6 Di		6 Ma		6 Ve		6 Di		6 Me	Épiphanie	6 Sa		6 Sa		6 Ma		6 Je	Ascension	6 Di		6 Ma		6 Ve																																					
7 Lu		7 Me		7 Sa		7 Lu		7 Je		7 Di		7 Di		7 Me		7 Ve		7 Lu		7 Me		7 Sa																																					
8 Ma		8 Je		8 Di		8 Ma		8 Ve		8 Lu		8 Lu		8 Je		8 Sa	Fête de la Victoire	8 Ma		8 Je		8 Di																																					
9 Me		9 Ve		9 Lu		9 Me		9 Sa		9 Ma		9 Ma		9 Ve		9 Di		9 Me		9 Ve		9 Lu																																					
10 Je		10 Sa		10 Ma		10 Je		10 Di		10 Me		10 Me		10 Sa		10 Lu		10 Je		10 Sa		10 Ma																																					
11 Ve		11 Di		11 Me	Armistice	11 Ve		11 Lu		11 Je		11 Je		11 Di		11 Ma		11 Ve		11 Di		11 Me																																					
12 Sa		12 Lu		12 Je		12 Sa		12 Ma		12 Ve		12 Ve		12 Lu		12 Me		12 Sa		12 Lu		12 Je																																					
13 Di		13 Ma		13 Ve		13 Di		13 Me		13 Sa		13 Sa		13 Ma		13 Je		13 Di		13 Ma		13 Ve																																					
14 Lu		14 Me		14 Sa		14 Lu		14 Je		14 Di		14 Di		14 Me		14 Ve		14 Lu		14 Me	Fête nationale	14 Sa																																					
15 Ma		15 Je		15 Di		15 Ma		15 Ve		15 Lu		15 Lu		15 Je		15 Sa		15 Ma		15 Je		15 Di	Assomption																																				
16 Me		16 Ve		16 Lu		16 Me		16 Sa		16 Ma		16 Ma		16 Ve		16 Di	Pentecôte	16 Me		16 Ve		16 Lu																																					
17 Je		17 Sa		17 Ma		17 Je		17 Di		17 Me		17 Me		17 Sa		17 Lu	Lundi de Pentecôte	17 Je		17 Sa		17 Ma																																					
18 Ve		18 Di		18 Me		18 Ve		18 Lu		18 Je		18 Je		18 Di		18 Ma		18 Ve		18 Di		18 Me																																					
19 Sa		19 Lu		19 Je		19 Sa		19 Ma		19 Ve		19 Ve		19 Lu		19 Me		19 Sa		19 Lu		19 Je																																					
20 Di		20 Ma		20 Ve		20 Di		20 Me		20 Sa		20 Sa		20 Ma		20 Je		20 Di		20 Ma		20 Ve																																					
21 Lu		21 Me		21 Sa		21 Lu		21 Je		21 Di		21 Di		21 Me		21 Ve		21 Lu	PFE	21 Me		21 Sa																																					
22 Ma		22 Je		22 Di		22 Ma		22 Ve		22 Lu		22 Lu		22 Je		22 Sa		22 Ma	PFE	22 Je		22 Di																																					
23 Me		23 Ve		23 Lu		23 Me		23 Sa		23 Ma		23 Ma		23 Ve		23 Di		23 Me		23 Ve		23 Lu																																					
24 Je		24 Sa		24 Ma		24 Je	Revenin de Noël	24 Di		24 Me		24 Me		24 Sa		24 Lu		24 Je		24 Sa		24 Ma																																					
25 Ve		25 Di	Passage à l'heure d'hiver	25 Me		25 Ve	Noël	25 Lu		25 Je		25 Je		25 Di		25 Ma		25 Ve		25 Di		25 Me																																					
26 Sa		26 Lu		26 Je		26 Sa		26 Ma		26 Ve		26 Ve		26 Lu		26 Me		26 Sa		26 Lu		26 Je																																					
27 Di		27 Ma		27 Ve		27 Di		27 Me		27 Sa		27 Sa		27 Ma		27 Je		27 Di		27 Ma		27 Ve																																					
28 Lu		28 Me		28 Sa		28 Lu		28 Je		28 Di		28 Di	Dimanche de Pâques	28 Me		28 Ve		28 Lu		28 Me		28 Sa																																					
29 Ma		29 Je		29 Di		29 Ma		29 Ve				29 Lu	Lundi de Pâques	29 Je		29 Sa		29 Ma		29 Je		29 Di																																					
30 Me		30 Ve		30 Lu		30 Me		30 Sa					30 Ma		30 Ve		30 Di		30 Me		30 Ve		30 Lu																																				
		31 Sa		31 Je	Saint-Sylvestre	31 Di							31 Me				31 Lu				31 Sa		31 Ma																																				
15				15				13				13				5				14				13				15				11				15				21				22				2											
105				105				91				91				35				98				91				105				77				105				147				154				1218											
								FIN PERIODE																																				174,0 j															
								ESSAI 03/12																																								1218 h											
																																																				1218							

2026				2027																					
Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre	
1 Ma	RENTREE	1 Je		1 Di	Toussaint	1 Ma		1 Ve	Jour de l'an	1 Lu		1 Lu		1 Je		1 Sa	Fête du Travail	1 Ma		1 Je		1 Di		1 Me	
2 Me		2 Ve		2 Lu		2 Me		2 Sa		2 Ma		2 Ma		2 Ve		2 Di		2 Me		2 Ve		2 Lu		2 Je	
3 Je		3 Sa		3 Ma		3 Je		3 Di		3 Me		3 Me		3 Sa		3 Lu		3 Je		3 Sa		3 Ma		3 Ve	SOUT APP
4 Ve		4 Di		4 Me		4 Ve		4 Lu		4 Je		4 Je		4 Di		4 Ma		4 Ve		4 Di		4 Me		4 Sa	
5 Sa		5 Lu		5 Je		5 Sa		5 Ma		5 Ve		5 Ve		5 Lu		5 Me		5 Sa		5 Lu		5 Je		5 Di	
6 Di		6 Ma		6 Ve		6 Di		6 Me	Épiphanie	6 Sa		6 Sa		6 Ma		6 Je	Ascension	6 Di		6 Ma		6 Ve		6 Lu	
7 Lu		7 Me		7 Sa		7 Lu		7 Je		7 Di		7 Di		7 Me		7 Ve		7 Lu		7 Me		7 Sa		7 Ma	
8 Ma		8 Je		8 Di		8 Ma		8 Ve		8 Lu		8 Lu		8 Je		8 Sa	Fête de la Victoire	8 Ma		8 Je		8 Di		8 Me	
9 Me		9 Ve		9 Lu		9 Me		9 Sa		9 Ma		9 Ma		9 Ve		9 Di		9 Me		9 Ve		9 Lu		9 Je	
10 Je		10 Sa		10 Ma		10 Je		10 Di		10 Me		10 Me		10 Sa		10 Lu		10 Je		10 Sa		10 Ma		10 Ve	
11 Ve		11 Di		11 Me	Armistice	11 Ve		11 Lu		11 Je		11 Je		11 Di		11 Ma		11 Ve		11 Di		11 Me		11 Sa	
12 Sa		12 Lu		12 Je		12 Sa		12 Ma		12 Ve		12 Ve		12 Lu		12 Me		12 Sa		12 Lu		12 Je		12 Di	
13 Di		13 Ma		13 Ve		13 Di		13 Me		13 Sa		13 Sa		13 Ma		13 Je		13 Di		13 Ma		13 Ve		13 Lu	
14 Lu		14 Me		14 Sa		14 Lu		14 Je		14 Di		14 Di		14 Me		14 Ve		14 Lu		14 Me	Fête nationale	14 Sa		14 Ma	
15 Ma		15 Je		15 Di		15 Ma		15 Ve		15 Lu		15 Lu		15 Je		15 Sa		15 Ma		15 Je		15 Di	Assomption	15 Me	
16 Me		16 Ve		16 Lu		16 Me		16 Sa		16 Ma		16 Ma		16 Ve		16 Di	Pentecôte	16 Me		16 Ve		16 Lu		16 Je	
17 Je		17 Sa		17 Ma		17 Je		17 Di		17 Me		17 Me		17 Sa		17 Lu	Lundi de Pentecôte	17 Je		17 Sa		17 Ma		17 Ve	
18 Ve		18 Di		18 Me		18 Ve		18 Lu		18 Je		18 Je		18 Di		18 Ma		18 Ve		18 Di		18 Me		18 Sa	
19 Sa		19 Lu		19 Je		19 Sa		19 Ma		19 Ve		19 Ve		19 Lu		19 Me		19 Sa		19 Lu		19 Je		19 Di	
20 Di		20 Ma		20 Ve		20 Di		20 Me		20 Sa		20 Sa		20 Ma		20 Je		20 Di		20 Ma		20 Ve		20 Lu	
21 Lu		21 Me		21 Sa		21 Lu		21 Je		21 Di		21 Di		21 Me		21 Ve		21 Lu	PFE	21 Me		21 Sa		21 Ma	
22 Ma		22 Je		22 Di		22 Ma		22 Ve		22 Lu		22 Lu		22 Je		22 Sa		22 Ma	PFE	22 Je		22 Di		22 Me	
23 Me		23 Ve		23 Lu		23 Me		23 Sa		23 Ma		23 Ma		23 Ve		23 Di		23 Me		23 Ve		23 Lu		23 Je	
24 Je		24 Sa		24 Ma		24 Je	Revenant de Noël	24 Di		24 Me		24 Me		24 Sa		24 Lu		24 Je		24 Sa		24 Ma		24 Ve	
25 Ve		25 Di	Passage à l'heure d'hiver	25 Me		25 Ve	Noël	25 Lu		25 Je		25 Je		25 Di		25 Ma		25 Ve		25 Di					